

Gennevilliers le, 06 juin 2018

Cher(e) actionnaire,

Contrairement à l'année 2016, qui avait été dynamique, l'exercice 2017 aura été particulièrement difficile.

Simo International, qui est confrontée à la concurrence des sociétés spécialisées dans le déstockage en ligne, a accusé non seulement un fort repli de ses ventes, mais également une baisse importante de ses marges, insuffisantes pour couvrir ses frais fixes.

L'exercice 2017 se solde ainsi par un chiffre d'affaires de 7,89 millions d'euros contre 11,72 millions d'euros en 2016, pour un résultat d'exploitation négatif à hauteur de 1,28 million d'euros. Malgré 120.286 euros de produits financiers, la perte nette s'inscrit à 1,16 million d'euros.

La situation financière reste solide puisque nos capitaux propres s'élevaient au 31 décembre 2017 à 3;27 millions d'euros pour un endettement net financier de 1,68 million d'euros.

Au regard de ces performances plusieurs mesures de réductions de coûts ont été prises.

Tout d'abord, nous avons décidé d'externaliser l'ensemble de notre logistique (approvisionnement, stockage, reconditionnement des lots de marchandises et expédition), qui n'est plus en adéquation avec notre marge commerciale actuelle.

Un plan social sera mis en œuvre. Il se traduira par un abaissement de 0,5 million d'euros de nos frais de structure.

Enfin, nous avons résilié pour le 31 décembre 2018 notre bail commercial, pour des locaux plus en adéquation avec notre activité. L'économie générée devrait être de l'ordre de 0,3 million d'euros.

En bonne gestion, aucun dividende ne sera proposé lors de la prochaine assemblée générale qui se tiendra le 28 juin à 15 heures à notre siège social.

Simo International compte retrouver dès 2019 une croissance rentable avec un résultat net supérieur à 0,5 million d'euros pour un chiffre d'affaires proche de 9 millions d'euros.

En vous renouvelant nos remerciements pour votre confiance et votre fidélité.

Recevez cher(e) actionnaire, nos meilleures salutations

Stéphane GORAL  
**Président du Directoire**